paix et le bonheur des deux sociétés, civile et religieuse, devraient, à notre sens, occuper une place distinguée dans une publication comme celle-ci. Tout le monde ici ne peut pas facilement se procurer les savantes dissertations des lettres Catholiques; mais il peut devenir très possible de leur faire une place dans cette Revue et de les rendre par là accessibles à tous ceux que ces matières intéressent. C'est ce que nous nous proposons de faire, en demandant surtout au Clergé de nous prêter le secours de son haut patronage.

La partie de l'apologétique Catholique sera donc particulièrement soignée, ce qui n'empêchera pas des plumes plus élégantes de mêler les fleurs de la belle littérature aux études plus sérieuses de la philosophie, aux leçons de l'histoire et à l'exposé des principes chrétiens en économie politique et sociale. Comme les lecteurs s'attendront à trouver toujours dans la Revue des feuilletons littéraires, un soin particulier sera donné à leur choix, afin qu'ils soient toujours absolument irréprochables et s'accordent parfaitement avec ce haut esprit moral qui doit avant tout distinguer les publications catholiques. Autant que possible, ces feuilletons seront canadiens, afin de donner un charme de plus à la Revue et encourager davantage notre littérature nationale.

Enfin, on y trouvera toujours une chronique mensuelle des principaux événements, tant du Canada que des pays étrangers, avec les commentaires qui nous sembleront les plus appropriés. Tel est succinctement le programme que la Revue Canadienne suivra à l'avenir. Il serait oisif de dire ici que nous osons compter sur un nouvel encouragement de la part des esprits sérieux et des amis des lettres en faveur d'une publication qu'il y va de notre intérêt à tous, comme aussi de l'honneur national de soutenir et de répandre.

On m'a prié d'en être le Directeur. Comme preuve de mon désir de seconder, autant que mes faibles forces et mes occupations d'un autre genre me le pourront permettre, les louables efforts de ses entreprenants Editeurs, j'ai accepté cette charge, avec l'espoir que cette marque de bonne volonté pourrait profiter à l'entreprise, en provoquant, peut-être, en sa faveur des dévouements plus efficaces et un concours plus précieux.

G. Lamarche, Ptre., Chanoine.

Montréal, le 12 juillet 1876.